§ 6. — Imbécillité et idiotic.

Au point de vue du recrutement et de la réforme, le seul auquel nous ayons à nous placer ici, l'imbécillité et l'idiotie sont des cas d'exemption. Mais à quel degré doit être portée la faiblesse ou l'affaiblissement de l'intelligence, pour que l'individu qui en est atteint doive être déclaré impropre au service? Mieux vaut, sous ce rapport, être trop large que trop exclusif. Dans la pratique, du reste, la difficulté n'est pas aussi grande qu'on le pourrait croire : les imbéciles et les idiots sont ordinairement des individus faibles, imparfaitement développés et leur visage, véritable miroir de l'âme, a un aspect qui est souvent caractéristique; ajoutons que la conformation vicieuse du crane ne laisse quelquefois pas le moindre doute. Cependant l'imbécillité et l'idiotie sont quelquesois simulées. « Lorsque, dit Bégin, des sujets vigoureux, largement conformés et offrant les traces de travaux prolongés et rudes, sont présentés comme atteints de cette imperfection intellectuelle, il est à peu près certain que l'affection est simulée, il ne s'agit plus que de déjouer le stratagème par des questions habilement dirigées. » Il y a des exceptions à cette règle; des individus forts et bien conformés, en apparence, capables de se livrer avec assiduité aux travaux pénibles des champs, peuvent manquer du degré d'intelligence nécessaire pour faire, nous ne dirons pas un bon soldat, mais un soldat non dangereux. Il suffit d'avoir été plus ou moins mêlé aux événements militaires de la dernière guerre pour en avoir vu des exemples. On a confié des armes à des hommes que leur état d'imbécillité rendait bien plus dangereux pour leurs chefs et pour leurs compagnons que pour l'ennemi. Dans les cas de doute, mieux vaudrait s'en rapporter au certificat de notoriété, tel que nous l'avons défini à propos de l'épilepsie, et qui présente la double garantie de faire dépendre l'exemption d'un homme, du jugement que portent sur son état mental des hommes qui le connaissent de longue date, et qui sont intéressés à le voir enrôler.

II. — DE LA FIÈVRE

Le soldat, pour éviter une corvée, l'écolier pour ne pas travailler, l'un et l'autre pour laisser tomber dans l'oubli ou prescrire une punition, simulent assez souvent la fièvre ou la provoquent. Les moyens dans ce but ne varient guère et méritent, pour cela, d'être bien connus. Une agitation factice, quelques instants avant la visite du médecin, aidée par l'émotion naturelle, dans l'attente du jugement qui va être porté par l'homme de l'art, produisent la fréquence du pouls auquel on donne plus d'ampleur en frappant, soit contre le mur, soit contre le dossier d'une chaise, le bras qu'on va présenter au médecin; pour compléter la ruse, en simulant jusqu'à la blancheur de la langue qui est la conséquence presque obligée de la fièvre, on a recours à de la craie ou à du blanc d'Espagne. Rien de plus facile que de déjouer ces

manœuvres d'une simplicité toute primitive; sans parler de l'examen de la température qui lèverait tous les doutes, il suffit de revenir toucher le pouls du prétendu fiévreux quelques instants après, au moment où il croit que son rôle est complètement fini. L'acteur a disparu, l'homme se trouve trahi.

Pour provoquer la fièvre, on a recours à l'introduction de substances irritantes dans le rectum. De toutes les substances, l'ail est, sans contredit, le plus fréquemment employé. La fièvre est alors réelle, et, si l'on ne songe à aller en chercher la cause, la ruse est victorieuse. Il faut donc, en pareil cas, ou bien chercher à surprendre le corps du délit, ou bien encore isoler l'individu et le mettre dans l'impossibilité de se procurer aucune substance suspecte.

La simulation de la fièvre intermittente ne saurait échapper à une surveillance un peu attentive.

III. — DES HÉMORRHAGIES

Te to the graph of 1. — Épistaxis.

L'épistaxis n'est guère simulée que par des écoliers dans le but de déserter la classe ou l'étude. Des piqures de la muqueuse de Schneider, l'introduction de substances irritantes, de feuilles de certaines plantes, tels sont les moyens le plus souvent employés pour provoquer l'hémorrhagie, en général, fort peu abondante. Mais, dans d'autres circonstances, le simulateur a un but plus sérieux; l'épistaxis n'est elle-même qu'un moyen de se procurer du sang pour simuler une hémorrhagie plus grave, une hémoptysie ou une hématémèse.

2 2. - Hémoptysie.

Les moyens de simuler l'hémoptysie sont nombreux et variés, mais ils ont pour caractère commun d'être d'une grande simplicité. Tantôt le crachement de sang est réel, tantôt il est simulé; d'autres fois enfin, il est simplement allégué. Quand le crachement de sang est réel, la source de l'hémorrhagie se trouve dans des plaies faites, soit aux gencives, soit à la face interne des joues, soit dans les narines. Quelle que soit la source, le simulateur fait quelques efforts de toux, agite la salive dans sa bouche et rend ainsi du sang spumeux comme dans l'hémoptysie véritable. Pour découvrir la fraude, il suffirait le plus souvent de faire un examen exact, soit de la cavité buccale, soit des fosses nasales, en se servant du stomatoscope pour la bouche, et du speculum nasi de Duplay pour les fosses nasales. La constatation directe de l'existence d'une plaie, qui donne du sang, lèverait tous les doutes. Malheureusement, on n'a pas toujours ces instruments à sa disposition, et, nous le constatons avec regret, l'habitude de ces explorations physiques n'est pas aussi répandue qu'elle mériterait de l'être. Quelquefois, la plaie siège plus profondément au fond de la gorge; l'examen laryngoscopique pourrait alors LEGRAND DU SAULLE. Médecine légale, 2º édit.

être d'une grande utilité. Mais, même sans recourir à ces moyens, il n'est pas bien difficile de déjouer la fraude : si l'hémorrhagie a sa source dans la bouche ou à la gorge, il suffit de faire cracher le malade sans tousser; le crachement de sang n'en continue pas moins lorsque le sang vient des fosses nasales, il suffit de faire pencher la tête en avant pour le voir s'écouler par les narines. Nous ne parlerons que pour mémoire de cette ruse grossière, qui consiste à rendre par la bouche du sang de certains animaux (bœuf, poulet, etc.), qu'on y a préalablement introduit. Dans ces cas, l'hémoptysie n'a pas lieu ordinairement en présence de l'homme de l'art, ou bien elle ne dure pas longtemps. L'examen microscopique du sang pourrait, d'ailleurs, quelquefois, lever toute difficulté.

Pour simuler l'hémoptysie, certains individus se contentent de colorer tout simplement leur salive en rouge, au moyen de certaines substances, telles que la garance, le carmin et le bol d'Arménie; il suffit alors de leur faire laver la bouche avec de l'eau pour faire cesser immédiatement le prétendu crachement de sang. Il est bien rare qu'on ait besoin de recourir à l'usage du microscope, pour constater l'absence des globules sanguins.

L'hémoptysie est alléguée dans deux circonstances bien différentes : tantôt l'individu présente au médecin une quantité de sang, plus ou moins considérable, qu'il aurait rendue par l'expectoration, c'est ce qu'on observe souvent, surtout dans les hôpitaux militaires; tantôt il prétend avoir eu une seule fois ou à plusieurs reprises des hémoptysies. Ces hémoptysies périodiques sont souvent alléguées devant le conseil de revision, pour échapper au recrutement. Dans le premier cas, l'origine du sang présenté est variable, tantôt c'est simplement du sang d'animal, nous en avons déjà parlé; tantôt c'est du sang humain provenant ou du sujet lui-même ou d'une personne étrangère. Quoi qu'il en soit, il est bien rare que le sang, ainsi présenté, ait les caractères du sang de l'hémoptysie; qu'il soit rutilant, spumeux, comme dans l'hémoptysie bronchique ou bien plus ou moins noirâtre et plus ou moins intimement mêlé aux crachats, comme dans l'hémoptysie de l'apoplexie pulmonaire. La fraude est, du reste, toujours facile à dévoiler : il suffit de mettre le fourbe dans l'impossibilité de se procurer du sang pour faire cesser l'hémoptysie. La ruse est même le plus souvent tellement grossière, qu'il est impossible de s'y laisser prendre un instant. Ici, c'est un soldat très bien portant du reste, qui, pour simuler l'hémoptysie, ne trouve rien de mieux que de prendre le crachoir d'un phthisique, rempli de sang et de crachats caractéristiques; là, c'est un autre soldat plus mal inspiré encore, qui ne trouve rien de mieux que d'aller prendre dans une palette un morceau de caillot pour le mettre dans son crachoir. Inutile de signaler l'absence de pâleur et de débilité que détermine constamment une hémoptysie un peu abondante. Si l'hémoptysie est alléguée purement et simplement, la ruse est plus difficile à déjouer. Comment se prononcer, en effet, sur la véracité d'un individu qui vient raconter, devant un conseil de revision, qu'il a craché le sang une ou plusieurs fois, qu'il a eu de ces prétendues hémoptysies périodiques, grâce auxquelles tant d'individus capables de servir ont échappé au service militaire. Le médecin n'a ici d'autre ressource que de s'en rapporter soit à un certificat médical, soit au certificat de notoriété. Dans le doute, pour peu que l'exploration physique du thorax donne des résultats suspects, il doit, sans balancer, déclarer l'individu impropre au service. La rapidité avec laquelle marche souvent la phthisie, chez des individus qui sont entrés au service avec des lésions très peu avancées, insignifiantes, justifie pleinement notre manière de voir; et même, abstraction faite de toute question d'humanité, l'État a tout intérêt à n'avoir que des véritables soldats et non pas des pensionnaires d'hôpital.

L'hémoptysie a été plus d'une fois signalée dans un but de spéculation, par des individus qui avaient été victimes soit de contusions, soit de chutes, et qui désiraient intenter une action en dommages-intérêts. L'absence de fractures de côtes, de bruits anormaux dans les deux poumons auscultés avec soin et dans toute leur étendue, doivent, en pareil cas, rendre l'hémoptysie plus que suspecte. L'examen du sang expectoré, la recherche de sa provenance viendront le plus souvent transformer le soupçon en certitude.

§ 3. — Hématémèse.

La simulation de l'hématémèse est infiniment plus rare que celle de l'hémoptysie, et, lorsqu'un individu accuse des vomissements de sang, il y a dix à parier contre un que c'est d'une hémoptysie abondante qu'il veut parler. On sait, du reste, combien est rare, en pathologie, l'hématémèse sans cancer ou sans ulcère simple de l'estomac. L'absence des symptômes déterminés par ces deux affections (amaigrissement, teinte jaune sale dans le cancer), devra donc faire tenir pour suspecte une hématémèse chez un individu qui a un intérêt quelconque à être malade. Un examen attentif permettra le plus souvent de reconnaître la provenance du sang qui a été avalé d'abord pour être vomi ensuite (plaies des fosses nasales, des gencives, du gosier, des doigts, etc.).

§ 4. — Hématurie.

L'hématurie est rarement simulée devant les conseils de recrutement et dans les hôpitaux. Elle pourrait l'être par des individus intéressés à mettre en avant cet accident et l'incapacité de travail qui en résulterait, dans une action en dommages-intérêts; mais nous avouons ne pas connaître d'exemple de cette dernière variété. Du reste, quel qu'en soit le motif, la fraude est toujours facile à déjouer. Si l'individu a eu recours à des substances dont la matière colorante a la propriété de passer dans les urines et de les teindre en rouge, telles que la garance, la betterave ou le figuier d'Inde, ou bien encore s'il a directement coloré ses urines en rouge après la miction, il suffit d'examiner la liqueur excrémentitielle pour s'assurer : 1° qu'il ne se fait pas, par le repos et le refroidissement, de dépôt brun ou noir au fond du vase; 2° qu'il n'y a pas d'albumine se précipitant par la chaleur et par l'acide nitrique; 3° que pas un globule de sang ne peut être découvert au microscope.

Si l'hématurie est consécutive à une injection de sang dans la vessie ou à une plaie faite au canal de l'urèthre, il suffit de vider la vessie par le cathétérisme et de donner des boissons délayantes pour voir, quelque temps après, toute trace d'hématurie disparaître.

§ 5. — Des hémorrhagies intestinales. — Hémorrhoïdes.

Certains individus s'avisaient autrefois de simuler des hémorrhoïdes au moyen de petites vessies, remplies de sang, qu'ils introduisaient dans l'anus. Ce procédé, par trop primitif, ne saurait résister à un examen sérieux. Il suffirait de piquer ces prétendues tumeurs hémorrhoïdales pour les voir s'affaisser en laissant échapper leur contenu. En dehors des hémorrhoïdes, les hémorrhagies intestinales ne sont simulées que comme symptôme de la dysenterie. Nous y reviendrons à propos de cette maladie.

IV. - MALADIES DE LA PEAU

Les maladies de la peau sont le plus souvent provoquées; quelques-unes cependant sont simplement simulées. La facilité avec laquelle on peut déterminer, du côté de la peau, des lésions morbides artificielles, les entretenir et s'opposer à leur tendance naturelle, à la guérison, expliquent assez la prédilection dont elles ont été, de tout temps, l'objet de la part des simulateurs. Sans parler des plaies et des ulcères dont nous aurons à nous occuper dans un autre article, nous trouvons: 1° comme altérations de couleur, l'ictère, la maladie bronzée; 2° comme altération des sécrétions, les sueurs fétides, la chromhidrose, la sueur de sang; 3° comme maladies parasitaires, les différentes espèces de teignes, la gale.

1º Altération de la couleur. — Ictère et maladie bronzée.

A. Ictère. — On peut bien se colorer la peau en jaune, soit avec une solution aqueuse de curcuma, soit avec de la suie délayée dans de l'eau. Mais de là à simuler l'ictère, il y a loin. On ne saurait par ce moyen reproduire la coloration jaune des sclérotiques et même, dût-on y parvenir, qu'on ne saurait reproduire la coloration acajou ou vert bouteille des urines, pas plus que la réaction caractéristique de l'urine avec l'acide nitrique et la teinture d'iode. On sait que ces deux réactifs jouissent de la propriété de précipiter en vert ou en jaune la matière colorante de la bile qui, dans l'ictère, passe constamment dans les urines.

B. Maladie bronzée. — On sait que l'usage du nitrate d'argent, pris à l'intérieur, pendant longtemps détermine la coloration foncée de la peau qui, à la rigueur et prise à part, pourrait être confondue avec la coloration bronzée de la maladie d'Addison. L'état général du sujet ne saurait, en pareil cas, laisser le moindre doute.

2º Vices de sécrétion.

A. Sueurs abondantes et fétides. - Les sueurs abondantes et surtout fétides, soit locales, soit généralisées, constituent un cas de réforme dont l'application est facile à deviner. Ce qu'on comprendra facilement aussi, c'est que maintes fois la ruse ait cherché à le simuler. La sueur abondante des pieds, dit Bégin, macère les organes, les amollit, les dispose à l'irritation et rend le soldat impropre à la marche. Ce cas est heureusement rare. On ne peut l'admettre dans la visite de recrutement, tant il serait facile de le simuler et ce n'est que dans les régiments et d'après l'expérience acquise, que les hommes qui le présentent doivent être réformés. Quoi qu'en dise Bégin, il est une chose que le fourbe parvient difficilement à simuler, c'est précisément cet état de macération avec pâleur de la peau de la plante des pieds qui est la conséquence de l'hypersécrétion morbide; elle ne s'observe guère, en dehors de cet état, que chez les individus qui, par leur profession, sont obligés de rester presque constamment les pieds dans l'eau, tels que les blanchisseurs. Quant à la fétidité, des hommes l'ont imitée, en enduisant leurs pieds de graisse à laquelle ils avaient incorporé du vieux fromage ou bien encore avec de la teinture d'asa fœtida ou de l'huile animale de Dippel. Il est facile de faire justice de ces manœuvres aussi dégoûtantes que coupables. Sans parler de l'absence de l'état de macération, des frictions savonneuses suivies de la séquestration de l'individu, en auraient rapidement raison. Nous en dirons autant de la transpiration générale fétide, affection fort rare et qu'on ne rencontre guère que chez des individus d'un roux ardent.

B. Chrombidrose. - Le vice de sécrétion qui consiste dans des taches d'étendues variables, se montrant surtout aux paupières inférieures, et dues à la présence d'une matière colorante d'un bleu foncé, n'a guère été observé que chez les femmes et deux fois seulement chez l'homme. Il a été plusieurs fois simulé et uniquement par des femmes, tantôt par coquetterie, tantôt par un caprice inexplicable. L'indigo et la poudre de charbon porphyrisé, la poudre de chasse, le koheuil ou pyrrhomie, le noir de fumée, la poussière de tale, le réseau d'azur, telles sont les substances reconnues capables de reproduire la coloration désirée. Différents moyens peuvent être employés pour découvrir la ruse. En dehors des renseignements puisés dans l'ordre moral, voici d'après Le Roy de Méricourt, par quels moyens le médecin pourra dévoiler la supercherie. Il faudra d'abord s'assurer que la région anormalement colorée est terne, non luisante, ne donnant pas l'idée d'une couche liquide ou huileuse et que le dessus de la peau n'est nullement coloré. Ainsi se trouvera écartée d'une manière à peu près certaine, le possibilité de l'usage d'un cosmétique coloré et en particulier d'un corps gras. Il faudra s'assurer qu'il n'existe pas de réserve de matière colorante agglutinant les cils, Dechambre ayant démontré qu'on peut reproduire les taches de la chromhidrose au moyen d'un mélange de cold-cream et de noir de fumée, déposé